



Pédicure podologue

Famille : SOINS
Sous-famille : Soins de rééducation
Code métier : 05150

▶ Information générale

Définition :

Elaborer un diagnostic, réaliser des actes sur les troubles cutanés, morphostatiques et dynamiques du pied et des affections unguéales du pied.
Prescrire, confectionner ou adapter des dispositifs médicaux podologiques externes du pied.
Prescrire et appliquer des topiques et des pansements.

Prérequis réglementaires pour exercer le métier :

Diplôme d'état de pédicure - podologue

▶ Activités

- Conseil et éducation thérapeutiques, relatifs à son domaine d'activité
- Etablissement du diagnostic dans le domaine de la pédicurie-podologie
- Formation et information de nouveaux personnels et de stagiaires
- Gestion des ressources humaines, administratives et comptables
- Identification, recensement des besoins et des attentes des patients, spécifiques à son domaine
- Information et conseil sur la santé et l'hygiène du pied, sur la prévention des troubles morphostatiques et des risques podologiques auprès de l'enfant, l'adulte, la personne âgée en individuel ou en groupe
- Mise en place de démarches qualité / environnement et rédaction de documents requis pour l'activité de l'entreprise
- Mise en œuvre d'actions de prévention et de dépistage
- Organisation du déroulement de la séance de soins de pédicurie-podologie et planification des activités et des soins
- Réalisation de soins de pédicurie-podologie des affections du pied, de soins cutanés et unguéaux (podologie instrumentale) et suivi des patients
- Réalisation des orthèses dans le domaine de la pédicurie-podologie et suivi des patients
- Recueil de données cliniques
- Rédaction et mise à jour du dossier patient
- Veille et recherche professionnelle

▶ Savoir-Faire

- Analyser et évaluer une situation et élaborer un diagnostic dans le domaine de la pédicurie podologie
- Communiquer et conduire une relation dans un contexte d'intervention
- Concevoir et conduire un projet de soins, dans son domaine de compétence
- Concevoir et conduire une démarche d'information, de conseil et d'éducation
- Coopérer avec d'autres professionnels
- Définir et mettre en oeuvre les soins et activités thérapeutiques adaptés au patient, relatifs à son domaine de compétence
- Élaborer et conduire une démarche d'intervention en santé publique : prévention, dépistage et éducation thérapeutique



- Évaluer les pratiques professionnelles de soins dans son domaine de compétence
- Former et informer des professionnels et des personnes en formation
- Gérer une structure et ses ressources
- Rechercher, traiter et produire des données professionnelles et scientifiques

► **Connaissances requises**

Description	Niveau de connaissance
Communication et relation d'aide	Connaissances générales
Éducation santé	Connaissances opérationnelles
Éthique et déontologie professionnelles	Connaissances opérationnelles
Médicales générales et/ ou scientifiques	Connaissances opérationnelles
Méthodes de recherche en soins	Connaissances générales
Pédicurie/ podologie	Connaissances approfondies
Pharmacologie	Connaissances générales
Psychologie des âges de la vie	Connaissances générales
Qualité	Connaissances opérationnelles
Santé publique	Connaissances générales
Technologies de l'information et de la communication (NTIC)	Connaissances générales

Connaissances générales :

Connaissances générales propres à un champ. L'étendue des connaissances concernées est limitée à des faits et des idées principales. Connaissances des notions de base, des principaux termes. Savoirs le plus souvent fragmentaires et peu contextualisés. Durée d'acquisition courte de quelques semaines maximum.

Connaissances opérationnelles :

Connaissances détaillées, pratiques et théoriques, d'un champ ou d'un domaine particulier incluant la connaissance des processus, des techniques et procédés, des matériaux, des instruments, de l'équipement, de la terminologie et de quelques idées théoriques. Ces connaissances sont contextualisées. Durée d'acquisition de quelques mois à un / deux ans.

Connaissances approfondies :

Connaissances théoriques et pratiques approfondies dans un champ donné. Maîtrise des principes fondamentaux du domaine, permettant la modélisation. Une partie de ces connaissances sont des connaissances avancées ou de pointe. Durée d'acquisition de 2 à 4/ 5 ans.

► **Informations complémentaires**

Relations professionnelles les plus fréquentes :

- Médecins pour la mise en oeuvre de la prise en charge du patient.
- Infirmières pour l'harmonisation et le suivi de la prise en charge.
- Kinésithérapeutes et aides-soignantes pour le dépistage des troubles nécessitant une prise en charge en soins de pédicurie-podologie.
- Services sociaux pour l'orientation des patients

Nature et niveau de formation pour exercer le métier :

Diplôme d'état de pédicure - podologue

Correspondances statutaires éventuelles :

Pédicure-podologue

Passerelles :



Formateur des professionnels de santé